



ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 20 JUIN 2008

Adhérents présents : Mesdames Arlette PRUVOT (Présidente), Marie-Claire GUILBERT, Rolande PILLOT, Evelyne RUBERT, Nicole JOURDAIN & Stéphanie CHAIGNEAU (nouvelles adhérentes). Messieurs Pierre PRUVOT, Michel ALLERY, Maurice CHAMORET, Michel CACAULT, Jean-Marie DEVILLARD, Christian JOURDAIN (nouvel adhérent), Gérard GIRET (adhérent & Président des Aînés Ruraux de Latillé).

Personnes invitées : Florence MARMAN (2ème adjointe), Jacques GUILBERT (concepteur de sites Internet).

Date de convocation : 9 mai 2008

La réunion débute à 17h30.

Rappel du but de la réunion : depuis l'exposition et sa plaquette réalisées en lien avec la Mairie sur le Patrimoine architectural et paysager de Latillé en septembre 2005, l'association a été un peu en sommeil, il est donc nécessaire de lui définir de nouvelles orientations, et de la faire plus connaître.

En parallèle de cette exposition, tout un dossier a été monté sur la préservation et le replantage des haies. Ce dossier a été pris en compte dans le PLU avec l'interdiction d'arrachage de certains linéaires de haie. Certains adhérents regrettent que ce premier acte n'a pas pu trouver de prolongements au travers de l'appel à projet « Paysage » subventionné par la Région et le Département.

Orientations de l'association :

L'association souhaite être un lieu d'identification des problèmes dans la commune en matière de défense et de préservation du patrimoine. Elle se veut aussi être force de propositions en terme d'actions et d'animations en la matière.

Exemples de propositions, d'actions, et de collaborations avec la commune.

- *Mise en valeur des chemins et venelles du bourg.*

Un des adhérents explique qu'il existe la possibilité de faire réaliser des travaux d'embellissement, de restauration tout en y associant une démarche sociale.

Présentation d'un « chantier-école » ou « chantier d'insertion » : des personnes en difficulté d'insertion apprennent un métier avec un encadrant technique, tout en travaillant leur insertion sociale ou professionnelle.

Le porteur de projet est souvent une collectivité ou une association, le suivi social étant assuré par une structure d'insertion. Dans ce cadre, la durée d'exécution des travaux est beaucoup plus longue qu'avec une entreprise privée, mais le coût peut être subventionné par les Conseils Généraux, Régionaux et/ou autre.

- *Projet d'exposition sur l'histoire de Latillé.*

L'idée d'une exposition sur l'histoire de Latillé est soulevée, exposition qui pourrait déboucher sur l'édition d'un livre, livre qui se veut complémentaire à « Latillé en Poitou » de Gabriel Defossé.

En 2005, l'idée de profiter de la mémoire vivante de nos anciens en les interrogeant n'avait pu aboutir. Cette idée est relancée, il faudra donc réaliser une maquette d'interview.

- *Dossier technique de bienvenue.*

Dans le prolongement du PLU, l'édition de fiches techniques sur support papier est toujours d'actualité, parallèlement aux recommandations présentes sur le site internet. Ce dossier technique comporterait un ensemble de fiches techniques modulables, répondantes aux questions, règles ou recommandations posés par tout projet de rénovation ou construction, confronté à un patrimoine bâti existant. Il y serait également ajouté des fiches techniques concernant l'aspect paysager.

Faire connaître l'association :

- Mise en ligne du site internet : <http://lesamisdubourg.free.fr/>. L'adresse actuelle est une adresse provisoire, le site n'est pas répertorié actuellement. Il est suggéré que les comptes-rendus de réunion soient accessibles sur le site. Le site doit être un lieu d'expression ou seront répertoriés les « problèmes » que l'association relèvent, et où les internautes pourront réagir.
- Participation à la journée des associations du canton de Vouillé le samedi 13/09/08 ? Inscription faite auprès du Pays Vouglaisien « associations en fête » par A. PRUVOT.
- Avoir plus d'adhérents : en plus du bouche à oreille, les deux points précédents peuvent y aider.
- Un article sur l'association, où serait donné l'adresse du site, pourraient être fait dans les deux presses locales.

Identification des problèmes :

Priorité 1 :

- Plusieurs bâtiments abandonnés deviennent dangereux : que faire pour faire réagir les propriétaires ou la commune ?
- Chemin de la Tourette, le terrain s'affaissant, la route est défoncée.
- Désherbage chimique : ne peut-on proposer d'autres méthodes (désherbage thermique, coupe manuelle) ?

Priorité 2 :

- Présence d'un tas de fumier sauvage préjudiciable au voisinage (les Cloux).
- Chemin des Rocs : une réhabilitation est nécessaire, ne pourrait-elle pas s'englober dans un projet plus général de mise en valeur des venelles et chemins du bourg ?

- Chemin de la Tourette : peut-on remplacer le grillage défigurant le paysage par une protection plus naturelle (plantation, barrière bois...) ?
- « Casse sauvage » : comment résoudre ce problème ?
- Présence de chats sauvages nuisibles et agressifs : que faire ?

Des photos pourront être prises et insérées sur le site de l'association.

Propositions :

- Un courrier va être rédigé à l'attention de la Mairie listant les problèmes que l'association a relevés.
- Un courrier va être adressé aux propriétaires auteurs de problèmes (tas de fumier, casse sauvage, bâtiments délabrés).

La réunion est levée à 20h.

Stéphanie CHAIGNEAU
Arlette PRUVOT

Afin de faciliter la communication entre nous, voici l'adresse électronique de chacun (pour ceux d'entre nous qui en ont une) :

NOMS

ADRESSE ELECTRONIQUE

CACULT	michel.cacault@orange.fr
JOURDAIN	raour@wanadoo.fr
CHAIGNEAU	stephmaeva@aliceadsl.fr
RUBERT	adgerubert@wanadoo.fr
DEVILLARD	jmdevillard1968@yahoo.fr
PRUVOT	arlette.pruvot@wanadoo.fr
GUILBERT	guilbertmc@aol.com
ALFROID	marieclaire.alfroid@free.fr
GIRET	pierrette.giret@club-internet.fr